

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2021

La loi précise que l'entreprise reste libre de verser sa taxe d'apprentissage **avant le 31 mai 2021**.

EURECOM est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage au titre des 13% des dépenses libératoires effectuées par l'employeur (ancien hors quota).

Notre code UAI : 0062022R

VOTRE STRUCTURE

Raison Sociale :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Code APE :

SIRET :

Contact pour la taxe d'apprentissage :

Téléphone : mmmmmm

Courriel :

VOTRE VERSEMENT

Vous souhaitez attribuer à EURECOM une part de la taxe d'apprentissage.

Montant du versement en euros : €

Date : Signature :

Merci de bien vouloir retourner ce bordereau complété avec votre règlement à :

EURECOM

Campus SophiaTech, 450 route des
Chappes, 06410 BIOT SOPHIA ANTIPOLIS
Contact : Service Taxe d'Apprentissage
Courriel : taxe@eurecom.fr
Téléphone : 04 93 00 81 00